

## DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

### « La mécanique des idées » 2018

Cadre réservé à la Fondation de France			
N° de dossier :		N° Tiers CRM :	
Date de réception du dossier :			
Nom de l'instructeur :		Date du rapport d'instruction :	
Informations sur l'instruction :	Date visite sur place :	Date entretien téléphonique :	
Personne(s) contactée(s) :	<i>(nom, fonction)</i>		
Date du comité d'attribution :			

## I Fiche signalétique

### Identification du demandeur

Nom :	DEDICI		
Nom usuel :	Association Deduci		
Sigle :	DEDICI	Date de création de la structure :	1 <sup>er</sup> juin 2017
Activité principale	Recherche et développement de méthodes et dispositifs pour accompagner de façon radicalement différente les Personnes handicapées et leurs Familles, selon leurs attentes et leurs autodéterminations.		
Statut juridique :	Association de droit local		
Adresse :	7, rue des roses		
Code postal :	68270	Ville :	RUELISHEIM
Téléphone :	06 76 56 56 17	Courriel :	jean-luc.lemoine@dedici.org
Site internet :	www.dedici.org		
Nom du président :	Jean-Luc LEMOINE	Courriel :	jean-luc.lemoine@dedici.org
Nom du directeur :	-	Courriel :	-
Salariés ( <i>nombre</i> ) :	0	ETP*	Dont contrats aidés : 0
Bénévoles ( <i>nombre</i> ) :	12	ETP*	Adhérents ( <i>nombre</i> ) : 8
Total des produits de l'exercice N-1 :	-		
Réseau(x) d'affiliation	-		

\* équivalent temps plein

### Organisme gestionnaire de l'aide financière

DEDICI, l'organisme demandeur

## Le projet

<b>Titre</b>	Création d'un outil d'Intelligence collective au service de la Personne handicapée et/ou vulnérable		
Résumé	Sur la base de principes prototypés d'organisation et de coopération universelle, réalisation d'un outil permettant de créer des espaces de confiance privés, hautement sécurisés, pour accueillir le "secret partagé" et à la "vigilance bienveillante" de tous les acteurs de l'accompagnement de la Personne Handicapée et/ou vulnérable, quelque soient leurs localisations.		
Nom du responsable :	Jean-Luc LEMOINE	Fonction :	Président
Téléphone fixe :		Téléphone portable :	06 76 56 56 17
Courriel :	jean-luc.lemoine@dedici.org		
Coût total du projet (P1) :	110 240 €	Montant de la subvention sollicitée sur 2 ans :	100 000 €
<input checked="" type="checkbox"/> Aide au démarrage de l'action		<input type="checkbox"/> Aide au développement de l'action	
Destination précise de la subvention :	Investissement, réalisation, test, déploiement de la 1ère partie de l'outil.		
Territoire du projet :			
<input type="checkbox"/> Urbain	<input type="checkbox"/> Rural	<input type="checkbox"/> Mixte	
<input checked="" type="checkbox"/> Local	<input checked="" type="checkbox"/> Régional	<input checked="" type="checkbox"/> National	
Coordonnées GPS (si possible)* :	Latitude : 47.827448	Longitude :	7.353003

\* Les données GPS sont sollicitées pour permettre à la Fondation de France d'établir une cartographie des projets. Elles peuvent être trouvées par des sites tels [www.itilog.com](http://www.itilog.com) ou [www.gpsfrance.net/adresse-vers-coordonnees-gps](http://www.gpsfrance.net/adresse-vers-coordonnees-gps) ; merci de renseigner les données en degrés décimaux (par ex : Lat : 41.45231 et Long. : 31.79632, et non en degrés-minutes-secondes) ; si le projet a plusieurs localisations, l'indiquer ici et préciser les coordonnées GPS des différents lieux dans le point 2.8 du projet « informations complémentaires ».

### Comment avez-vous eu connaissance de cet appel à projets ?

Réseaux professionnels et personnels

### Avez-vous déjà été subventionné par la Fondation de France ?

Non

### En cas d'opportunité, accepteriez-vous que votre dossier soit transmis à d'autres financeurs ?

<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
---	------------------------------

## II L'organisme

---

### Objet statutaire

---

L'objet statutaire se résume ainsi :

Aider le Système de solidarité autour de la Personne Handicapée à évoluer en profondeur sous l'action de ceux qu'il doit servir. Contribuer aux conditions d'actes cohérents, gouvernés, pilotés, plus profitables à la Personne et à sa Famille.

Créer et partager avec le public, les associations, les institutions et les professionnels de toutes natures, de tous horizons, les méthodes et les outils nécessaires à l'accompagnement de la Personne handicapée dans son Projet de Vie, lorsque cela exige une bienveillance, une aide et un appui collectifs et coordonnés.

Privilégier l'expression des Personnes handicapées et l'expression des défenseurs ultimes que sont les parents, les amis et les proches.

Privilégier le rassemblement des bonnes volontés en mesure de comprendre la pertinence de l'Organisation des acteurs et des outils d'informations permettant d'améliorer les échanges afin de créer une intelligence collective efficiente au service des plus faibles.

Etre un laboratoire de recherche appliquée qui invente et teste des méthodes et des outils d'organisation à diffuser largement pour en suivre les expérimentations.

### Quels sont vos grands principes d'intervention ?

---

**Le grand principe** d'intervention est de faire observer par les impliqués l'organisation de la solidarité déployée pour les handicapés et de les amener à s'exprimer.

En effet, les personnes handicapées et leurs entourages vivent des difficultés du fait d'une solidarité mal organisée. Nous proposons qu'ils l'organisent eux-mêmes, et ça va tout changer. Ils peuvent le faire, aidés, si les règles du jeu sont renégociées.

Pour orchestrer les acteurs du handicap, nous avons l'ambition de proposer une organisation radicalement différente, assortie de rôles aux prérogatives inversées, et associée à un système d'information inédit.

Imaginée par et pour le citoyen handicapé, cette organisation, entièrement décrite par un meta-processus universel, permettra de dépasser les excès des secrets professionnels et d'accéder à l'indispensable « secret partagé », clé d'une coopération pilotée.

Cette amélioration organisationnelle est conforme aux lois et aux injonctions de l'Etat. Elle est destinée à être déployée sous couvert d'habilitations nationales. Elle doit être menée par adhésions progressives, par le biais de différents cercles d'explications théoriques et de mises en expérimentations pratiques.

Cinq sous principes nous guident :

- 1) Traduire l'autrement radicalement différent en un but organisationnel à négocier auprès des institutions
- 2) Outiller ce but organisationnel d'éléments concrets pour pouvoir lancer des expérimentations sur le moyen et le long terme
- 3) Aider le public handicapé et son entourage à comprendre et à s'exprimer sur cet autrement, et à l'améliorer
- 4) Expérimenter dans la continuité, et étendre en cercles progressifs
- 5) Assurer la pérennité du dispositif par un modèle mariant le social et l'économique, le second utilisant

les sous produits du premier pour le soutenir.

**Le premier principe**, avancé depuis de nombreuses années par le créateur de DEDICI, est aujourd'hui rejoint par les intentions de l'Etat, en émergence en depuis 2014 et 2015 suite au rapport PIVETEAU et aux mesures RAPT (une Réponse Accompagnées Pour Tous).

Les deux approches diffèrent cependant pour mieux se compléter. La notre part du regard de la personne handicapée et de son entourage. La leur part du regard des professionnels et des institutions.

En effet, à ce jour aucun rapport d'état, d'institutions ou d'agences spécialisées n'est allé aussi loin et aussi près du citoyen handicapé et de son entourage en osant inverser les pouvoirs au profit du citoyen en situation de dépendance non forcément consentante.

**Le deuxième principe** est le passage obligé pour passer de la théorie complexe à l'expérimentation en facile à vivre et à comprendre. Il s'appuie sur une expertise très avancée et déjà prototypée. Il vise la création d'outils grand public hautement sécurisés. Il vise également à rechercher la compréhension et l'adhésion des professionnels et des institutions. Il constitue le cœur de la demande de financement de la première phase investissement.

**Le troisième principe** est de libérer la parole par le constat d'un autrement possible, parfaitement articulé, et d'en d'augmenter la compréhension pour l'améliorer.

**Le quatrième principe** consiste à tenir et à accélérer le changement par retours d'expériences et extension de cercles progressifs. Il oblige à s'assurer d'une continuité à obtenir soit par le soutien de l'Etat, soit par nos propres moyens.

**Le cinquième principe**, fondamental en cas d'absence de soutien rapide de l'Etat ou de diminution de ses moyens, est de construire coûte que coûte les conditions de notre autonomie et de sanctuariser la démarche. Au service de ce cinquième principe, l'outillage à industrialiser comporte nativement un potentiel d'intérêts à valoriser dans le monde médico-social et économique que nous expliciterons ci après.

## **Décrivez vos activités générales**

---

Nous sommes en phase de construction *ex nihilo* et consacrons l'essentiel de nos activités à l'affirmation d'une posture radicalement nouvelle en matière d'accompagnement des personnes handicapées.

Nos activités se résument actuellement à :

- La construction d'un réseau d'influence local en participant aux instances des associations et des institutions du Sud Alsace, et à tous les groupes d'animation et de recherche sur l'accompagnement en Sud Alsace
- L'écriture de publications de recherche depuis le site [www.dedici.org](http://www.dedici.org)
- La refondation d'un premier prototype d'outil de secret partagé, la conception d'améliorations et d'outils nouveaux.
- La participation aux premières ébauches d'expériences
- Une communication vers les familles, les associations et plus tard vers les institutions.
- La recherche de partenaires associatifs sur le principe d'un collectif.
- La recherche de partenaires financiers

Dès l'obtention des premiers accords de financements, nous travaillerons sur :

- Des ententes techniques avec des contributeurs industriels et financiers locaux pour la refonte du prototype vers des solutions sûres, stables et disponibles 24 h/24, 7 J/7.
- Des accords d'usage de notre technologie Open Source.
- La mise en place progressive de la suite d'outils à réaliser dans le cadre du présent projet « Intelligences Collectives » composée à terme des modules: « Gestion universelle des relations »; « Organisation universelle de la vigilance », « agenda universel des acteurs »; « Flux de vigilance bienveillante et de pilotage », « Évaluations des bénéfiques produits à la personne ».
- La réalisation des guides utilisateurs.
- L'ouverture d'expérimentations pilotées sur Mulhouse et sa région, avec la contribution des associations parentales et des institutions locales.
- La mise en place d'une micro structure d'assistance technique
- La publication du méta-processus d'organisation.
- L'écriture d'un livre blanc en support de propositions pour de nouveaux textes de loi.
- La recherche de soutiens de l'Etat et des Institutions.

## **Décrivez vos modalités de gouvernance**

---

Les modalités de gouvernance de notre association sont décrites dans nos statuts [lien](#) . Nous détaillons ici le "pilotage" du projet.

### **Le pilotage de la Recherche et du Développement.**

Le pilotage de la Recherche et du Développement est assuré par un **comité R et D** animé par le président. Ce comité travaille sur deux aspects, l'un organisationnel d'usage relatif au processus d'accompagnement, à son explication et à la vérification de son adéquation aux situations, l'autre technique relatif au traitement de l'information, au secret partagé et aux outils grand public sécurisés.

Pour traiter l'aspect organisationnel d'usage, le comité, en cours de rodage, sera composé de quatre ou cinq membres tous impliqués et militants dans le handicap. Un premier tour de table réunit aujourd'hui 6 personnes. La plupart occupent des places à responsabilité dans la gouvernance d'associations du mouvement parental et ne sont pas tous adhérents de notre association. Cet aspect du comité vit par de nombreux échanges. Il est prévu qu'il se réunisse tout les mois ou tous les deux mois.

Pour traiter l'aspect technique, le comité est stabilisé puisqu'il se compose d'une équipe de trois ingénieurs en organisation et système d'information qui se connaissent parfaitement depuis de nombreuses années. Cet aspect du comité vit par des réunions techniques tous les 3 à 4 semaines et par de nombreux échanges. Il supervisera la réalisation de l'investissement technique.

Le comité se nourrit de tout ce qui se passe actuellement dans les grands mouvements de l'Etat et des institutions pour modifier profondément l'accompagnement de personnes handicapées.

Le comité a pour missions principales de :

- rechercher ce qui se fait déjà en matière d'accompagnement du handicap,
- dialoguer avec les expérimentations existantes et y participer,
- écouter les Familles et prendre connaissance des situations
- faire émerger les idées, des cohérences
- produire et promouvoir des études
- produire et promouvoir des méthodes et des outils
- suivre des expérimentations (objectif: 10 cas en début 2019).

Il décide de publier toutes sortes de résultats, toutes sortes d'informations utiles à la mise en œuvre des méthodes et des outils qu'il initie et soutient. Il dispose d'un site dédié à la publication technique des idées et au partage de solutions.

### **Le pilotage de la communication et des soutiens.**

En lien avec le comité R & D, les actions de communication, de lobbying, de recherche de soutien et de ressources seront pilotées par le **comité C & S** dont la mission sera d'animer un collectif transverse via les réseaux sociaux et les réseaux d'influences.

Il se chargera des publications au grand public, aux institutions et aux associations. Il recherchera des fonds pour financer la recherche ou des relations à nouer avec toute structure intéressée à utiliser les sous-produits de nos outils Open Source (voir infra le modèle économique).

Prévu pour être opérationnel en fin d'année 2018, il sera constitué de 3 ou 4 membres, plus spécialisés dans les réseaux d'influences. Nous attendrons en effet les premières expérimentations pour aborder ce sujet et pour communiquer sur des premières réalités.

## Etats financiers et commentaires

Si le projet est présenté par l'un des services d'une très grande organisation (Etat, collectivité publique, hôpital, université, grande institution,...), ne pas produire les comptes d'ensemble de l'organisation, mais uniquement ceux du service ou de l'établissement dans lequel sera menée l'action. Merci de ne pas mettre les centimes ; n'hésitez pas à insérer des lignes si nécessaire.

### Compte de résultat 2018 et budget prévisionnel 2019

Classe de compte	CHARGES / Dépenses (en euros)	2017/2018*	2018/2019*	Classe de compte	PRODUITS / Recettes (en euros)	2017/2018*	2018/2019**
60	Achats, services extérieurs	500	1 000	70	Ventes produits et services		10 000
61	Services extérieurs Sous-traitance de développement Maintenance Communications	50 000	50 000 5 000	74	Détail des subventions de fonctionnement acquises : - Crédit Mutuel - -	300	250
62	Autres services extérieurs Frais de déplacement	1 500	2 000		<b>Sous-total subventions acquises :</b>	<b>300</b>	<b>250</b>
63	Impôts, taxes et versements assimilés			74	Détail*** des subventions de fonctionnement demandées : - Fondation de France - Macif - Caisse d'Epargne - Autre	50 000	50 000
64	Charges de personnel				<b>Sous-total subventions demandées</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
65	Autres charges de gestion courante			74	<b>Total subventions</b>		
66	Charges financières	120	120	75	Cotisations Dons en espèces Dons en abandon de frais	400 500 1 500	500 500 1 000
67	Charges exceptionnelles			75	Autres produits divers		
68	Dotations aux amortissements et aux provisions et fonds dédiés (engagements à réaliser)			76	Produits financiers		
69	Participation des salariés, impôts sur les bénéfices et assimilés			77	Produits exceptionnels		
				78	Reprise sur amortissements et provisions et/ou fonds dédiés		
	<b>Total charges</b>	<b>52 120</b>	<b>58 120</b>		<b>Total produits</b>	<b>52 700</b>	<b>62 250</b>
	Résultat (excédent)	580	4 130		Résultat (déficit)		
	<b>TOTAL</b>	<b>52 700</b>	<b>62 250</b>		<b>TOTAL</b>	<b>52 700</b>	<b>62 250</b>

\* à défaut de disposer des données de l'année 2018, indiquez les données de l'année 2017

\*\* y compris les charges et produits de l'action présentée dans ce dossier (ou la part pour l'année 2019 si le financement couvre plusieurs années)

\*\*\* détail par financeur et par dispositif de financement (préciser l'organisme financeur et le type de ligne de financement)

## Bilan au 30/06/2019

Compte	ACTIF (en euros)	30/06/2019*	Compte	PASSIF (en euros)	30/06/2019*
20	Immobilisations incorporelles	(totalement amortie)	10	Fonds associatif (capitaux propres)	4 710
21	Immobilisations corporelles (nettes des amortissements)		11	Report à nouveau	
27	Immobilisations financières		12	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	
			13	Subventions d'investissement	
			15	Provisions pour risques et charges	
			16	Emprunts (dettes moyen et long terme)	
			19	Fonds dédiés	
	<b>Total actif immobilisé</b>			<b>Total ressources permanentes</b>	
3	Stocks et en cours				
4	Créances d'exploitation (dont subventions acquises à recevoir)		16	Dettes d'exploitation et hors exploitation (court terme)	
5	Disponibilités	4 710	16	Dettes financières court terme	
486	Charges constatées d'avance		487	Produits constatés d'avance	
	<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4 710</b>		<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4 710</b>

\* à défaut de disposer des données au 31 décembre 2017, merci d'indiquer les données au 31 décembre 2016 ; ne pas mettre les centimes

### Appréciation des contributions en nature :

Précisez, le cas échéant, les différents postes, et si possible, leur chiffrage en valeur monétaire pour l'année n-1 et/ou l'année n.

1. Bénévolat (nombre d'heures sur l'année) : <b>Travail non rémunéré de l'équipe technique / an</b>	3 000 h	Valorisation monétaire : 10 €/h base horaire : approximativement le salaire minimum interprofessionnel de croissance chargé (SMIC) brut	30 000 €
2. Dons en nature : <b>Apport initial</b>	Apport initial de + 5 000 jours de recherche, et un prototype opérationnel. Valeur forfaitaire, pour mémoire. (voir note page 25)		+ 500 000 €

Les comptes sont-ils élaborés :  en interne  par un cabinet comptable extérieur, et si oui, lequel :  
Nom du cabinet :

Les comptes sont-ils certifiés ? :  oui  non  
Si oui, par quel commissaire aux comptes ?

### Commentaires éventuels sur les comptes et sur la situation financière de l'organisme :

Notre association a été créée au 1er juin 2017. A la date de rédaction du présent dossier, elle ne dispose pas encore de premier bilan.

Par ailleurs elle est toute entière destinée au projet. La distinction association/projet de votre canevas de dossier est à fusionner.

Nos exercices sont arrêtés au 30/06 de chaque année

Nous ne demandons pas de subvention de fonctionnement, mais des subventions d'investissement. Le tableau



qui nous est proposé ne permet pas de faire cette distinction. Nous avons donc placé nos demandes dans le cadre demandé, en considérant qu'elles étaient amorties dans l'exercice.

## III Le projet

---

### Titre du projet

Organisation de l'intelligence collective et du secret partagé au service de la Personne Handicapée.

### Résumé du projet

Réalisation d'un système d'information au service d'une organisation radicalement nouvelle qui permettra le "secret partagé" et à la "vigilance bienveillante" des acteurs de l'accompagnement de la Personne Handicapée et/ou vulnérable, quelles que soient leurs attributions et leurs localisations.

### Votre projet est-il l'occasion de collaborations ?

Notre projet est l'occasion de collaborations majeures avec tous les grands acteurs de la solidarité en France et ailleurs en Europe qui agissent dans la santé, le médico-social, et le social. Qu'ils soient d'Etat ou de Régions, d'institutions spécifiques nationales ou locales, d'établissements ou d'associations, tous ces acteurs là, déjà sur le sujet de l'accompagnement des personnes handicapés, devraient être attentifs à notre démarche.

Leur collaboration est vivement recherchée et souhaitable à condition qu'elle soit assujettie au respect du regard et de l'expression du citoyen impliqué.

Elle sera facilitée dès lors que nous serons visibles et mieux compréhensibles par la concrétisation d'expérimentations

Actuellement on note les départs plus ou moins avancés des collaborations locales suivantes :

Associations du mouvement parental, prémices d'un collectif "familles"

- APBA, APAEI, MAM, Als Asperger, UDAPEI 68, Association des familles de St André, Au fil de la Vie, Familles Solidaires, UNAFAM,

Associations privées non parentales

- Centre de Réadaptation de Mulhouse, Sinclair, APA

Ces collaborations locales se compléteront par la suite avec :

ARS Grand Est, CD 68, Alsace E-Santé, Universités

Sur le plan technique, dès obtention des moyens financiers, le projet pourra également nouer des accords avec :

- Des prestataires et des éditeurs régionaux de l'informatique, des universités
- Tous les établissements s'intéressant à l'accompagnement de personnes et disposant de systèmes d'information recherchant à être interopérables et très hautement sécurisés (arrivé en mai 2018 du règlement européen RGPD).

# 1. Contexte et diagnostic

## 1.1 Exposé du contexte local et des besoins qu'il révèle

Le territoire du projet est dans un premier temps celui des premières expériences locales pouvant être menées grâce au réseau d'influence des associations parentales locales du monde du handicap et des personnes âgées ou vulnérables.

Il s'agit donc de Mulhouse et de ses environs tout d'abord, berceau de la naissance du projet et de ses premières marques d'intérêts.

Mais le territoire du projet est appelé à s'étendre à l'ensemble du territoire français, dès lors que les premières expériences des toutes premières années seront visibles.

Le contexte est celui des personnes handicapées, âgées, vulnérables, fragiles et de leurs familles qui ont besoin de solidarité, mais aussi de tous les acteurs locaux soumis aux injonctions de l'Etat poussé par des logiques de désinstitutionnalisations.

Le projet entend répondre aux impérieuses obligations de coopération et de coordination des intervenants dès lors que la vie de la personne handicapée s'articule autour de plusieurs prises en charges. Sauf rares exceptions réservées malheureusement aux plus atteintes d'entre elles, c'est le cas de la plupart des personnes. En effet leurs vies ne commencent pas et ne s'arrêtent pas aux portes des établissements ou des professionnels.

Dans ce contexte, le citoyen handicapé et son entourage, tous deux dépendants, subissent les effets d'organisations "silotées", souvent concurrentielles, qui n'ont d'autres soucis que d'optimiser leurs fonctionnements, sans trop s'occuper de l'incohérence qu'ils produisent chaque jour du point de vue de la personne et de son entourage.

Notre projet consiste fondamentalement à proposer une organisation inversée, gouvernée et pilotée par la personne et son entourage, à condition bien sûr qu'ils soient aidés, et que d'autres règles soient renégociées.

Notre projet aborde donc en premier lieu la définition et la négociation d'une organisation radicalement nouvelle qui ne peut s'expliquer dans la complexité que par des expériences qui ont besoin d'une méthode et d'outils pour tenir les démonstrations d'Autrements possibles.

Depuis 2014 année de sortie du rapport PIVETEAU, et surtout depuis fin 2015, une grande vague d'expérimentations ont été lancées par l'Etat et se poursuivent pour tenter de réorganiser tous ceux en charges d'appliquer les lois et de déployer la solidarité de façon plus efficiente. Mais bien avant cet espoir, bien d'autres rapports et recommandations ont exhorté sans résultats notables tous ces acteurs là.

La méthode est toujours la même. La parole est confisquée par les institutions et les professionnels, faute d'avoir de grandes associations représentant les citoyens handicapés en mesure de proposer un autrement radicalement différent.

CNSA (Caisse Nationale de Solidarité et d'Autonomie), ARS (Agences Régionales de Santé), IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales), ANAP (Agence Nationale d'Aide à la Performance), ANESM (Agence Nationale d'Evaluation et de la qualité des établissements et Services sociaux et Médico-sociaux), et en local CD 68 (Conseil Départemental), MDPH 68 (Maison Départementale des Personnes Handicapées), etc. ont lancés et maintiennent aujourd'hui un axe d'innovation organisationnelle n'ayant jamais imaginé (ou osé) tout remettre à plat.

Des sommes très importantes ont été fléchées sur ces mesures appelées maintenant "zéro sans solution", RAPT (Réponse Accompagnée Pour Tous), PCPE (Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées), etc.

Mais à ce jour, à notre connaissance, et sauf ici dans ce projet, jamais personne n'a conçu ni défini une organisation qui partirait de la personne handicapée et de ses proches, une organisation universelle, radicalement différente, qui préciserait des rôles inédits aux pouvoirs remettant en cause ceux existants, dans l'application stricte de la solidarité des lois de 2002, 2005 et 2016.

En corolaire, jamais personne n'a conçu ni défini le système d'information au service de cette organisation là, indispensable pour éclairer, montrer et démontrer par l'expérimentation la justesse de cette organisation là.

## 1.2 Genèse du projet

Extrait du site [www.dedici.org](http://www.dedici.org)

L'idée d'un **accompagnement radicalement nouveau** pour le handicap est née il y a plus de 30 ans d'une vision différente de Jean-Luc LEMOINE, un père autiste Asperger, senior 1951, plus impliqué encore depuis la naissance de son fils en 1982, autiste handicapé à 80%. Soutenu par sa famille, il décide alors, au début des années 1990, de consacrer la fin de sa carrière professionnelle au handicap.

Son regard particulier sur l'étrangeté de la Société et son parcours professionnel atypique lui permettent progressivement de dénoncer, à sa manière, un système dédié au handicap à la fois solidaire et violent (lire son livre blanc 2013: [Une Violence Systémique à Combattre](#)).

Son immersion professionnelle depuis 2006 dans un important établissement en charge de la réadaptation et son engagement depuis 2012 en qualité d'administrateur de plusieurs associations parentales du handicap lui permettent de découvrir le Système de l'intérieur et ses « particularités » et, comme il le voulait, de mieux décrypter les institutions et les pouvoirs en place.

Expert en organisation et systèmes d'informations, son regard, ses remarques et ses conseils retiennent finalement l'attention. En 2010 il est soutenu pour mettre en place une urbanisation avant-gardiste au service d'un projet en droite ligne avec les reconstructions de l'ANAP (Agence Nationale d'Aide à la Performance). Il est rejoint à cette date par Lahid LECKHAB, ingénieur en charge de l'informatique, convaincu et adepte de sa démarche. Ce duo est à l'origine de quelques belles réalisations, mais il se heurte à une compréhension générale et une conduite du changement difficiles.

Lors de ces efforts le duo se renforce par la venue en 2014 de Cédric VOLTZ, un ingénieur impliqué, père d'une jeune enfant handicapée, chef de projets dans une importante entreprise informatique et qui adhère et participe à la pertinence de l'urbanisation qui conduit à l'**Intelligence Collective** et à la **Vigilance Bienveillante** au service des plus vulnérables.

Ces trois personnes décident alors de poursuivre leurs réflexions humanistes et pragmatiques pour les expliquer et pour fournir à ceux qui en ont besoin, éclaircissement, méthode, et outillage.

Ces trois personnes formulent le souhait, en septembre 2016, d'être rapidement rejointes par des volontés profondément impliquées ou fortement concernées.

Le 1er juin 2017, avec un petit cercle de proches et d'amis, DEDICI est créée.

Entre temps, dès 2012, Jean-Luc LEMOINE prenait posture militante au niveau de la gouvernance de différentes associations locales du monde du Handicap. Il est à ce jour administrateur de l'Adapei Papillons Blancs d'Alsace, de l'Udapei 68, d'Als Asperger, de la Maison de l'Autisme de Mulhouse, et président de DEDICI.

Dans une logique de collectif d'idées, de lobbying et d'expérimentations, ce premier cercle est rejoint au cours du deuxième semestre de 2017, et en début 2018, par un ensemble de personnes impliquées et militantes du mouvement parental. (voir infra: moyens financiers)

Issues de ce rassemblement, et selon leurs compétences et motivations, certaines de ces personnes constituent et sont amenées à constituer les comités R&D et C&S précédemment présentés.

## 2. Présentation détaillée du projet

### 2.1 Objectifs du projet

Nous nous fixons trois objectifs :

- Réaliser la première partie de l'outil conforme à l'organisation nouvelle proposée
- Communiquer, expérimenter et déployer dans le cadre de cette nouvelle organisation
- Pérenniser par un modèle économique assurant le fonctionnement

### 2.2 Actions à mettre en œuvre

Les actions à mettre en œuvre sont celles de nos principales activités déjà décrites (voir supra). Nous les reprenons ici par le prisme de nos trois objectifs.

#### Réaliser la première partie de l'outil conforme à l'organisation nouvelle proposée

Nous cumulons plus de 5 000 jours de recherche en organisation et systèmes d'informations dédiés au Handicap. Notre innovation a donné naissance à un prototype, opérationnel depuis novembre 2016 en mode fermé. Nos travaux sont très avancés.

Pour lancer le déploiement en mode ouvert pour le Grand Public il nous faut à la fois

- refondre et durcir le noyau technique pour le rendre accessible et pour garantir une sécurité parfaite conforme aux nouveaux règlements européens de sécurité et d'intimité.
  - Le prototype n'est pas déployable en mode ouvert. Dans ce mode il comporte en effet des failles de sécurité. Le noyau nouveau doit être auditable auprès des instances et de la loi (ANAP: Agence Nationale d'Aide à la Performance, ANSI : Agence Nationale de la Sécurité Informatique) et doit être mis en conformité avec le prochain règlement européen RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) devant intervenir en mai 2018.
  - Dans cette refonte on travaillera l'industrialisation pour qu'il puisse fonctionner en continuité de service, 24h/24, 7J/7. On travaillera aussi les connecteurs web service et les stratégies d'installation pour proposer à d'autres acteurs une interopérabilité négociée selon notre modèle économique (voir infra)
- redessiner une première partie visible pour qu'il puisse se présenter au Grand Public dans un format intuitif parfaitement adapté aux Smartphones notamment.
  - En effet, le prototype est rébarbatif sur le plan ergonomique pour être accepté en l'état par les utilisateurs non chevronnés qui utiliseraient de plus des Smartphones. Pour le Grand Public il doit être accessible facilement avec très peu de formation.
  - Dans cette partie on travaillera la présentation de l'espace de confiance, chargé d'héberger le secret partagé, et les outils d'évaluation et de bienveillance collective inclus dans le secret partagé.

Il y a donc du travail de :

- reformatage de la conception
- supervision de développement
- développement
- test
- mise en production
- création de support de formation
- création de supports d'intégration

Hormis le développement que nous confierons à un sous-traitant, tous les autres points seront pris en charge bénévolement par le comité R&D.

Dès obtention des moyens financiers il nous faut donc :

- Négocier avec des contributeurs industriels locaux pour la refonte du prototype capables de réaliser des solutions sûres, stables et documentées.
- Travailler avec eux et transférer une partie de notre savoir en le maîtrisant (Open Source)

### **Communiquer, expérimenter et déployer dans le cadre de cette nouvelle organisation**

La plus grosse difficulté du projet consiste à partager et à faire adopter la nouvelle organisation proposée aux pouvoirs en place, mais aussi aux personnes et familles qui n'imaginent pas même que cela soit possible.

Aborder ce sujet en des termes réservés aux spécialistes de l'Organisation tels que meta-processus, gouvernance, pilotage, rôles, acteurs, indicateurs, etc. n'est pas adapté ni au grand public, ni aux impliqués, ni à l'immense majorité des institutions et professionnels.

Cela nécessite du reste un entregent, une position, un pouvoir d'influence hors du commun pour entrer en relation avec ceux qui détiennent à ce jour les clés de l'organisation institutionnelle, et pour bousculer les représentations.

Le prototype, mis en place en novembre 2016, est utilisé en intra par des professionnels entre-eux, sans ouverture et participation d'acteurs divers. Les promesses techniques sont vérifiées mais l'utilisation est restreinte à une activité non représentative des grandes finalités recherchées.

Il nous faut donc impérativement passer par l'expérimentation selon les grandes finalités recherchées.

Le président de DEDICI, par sa position d'administrateur d'associations parentales participant à des efforts de recherche ici ou là, vient de réussir en début février 2018 à concrétiser la toute première expérimentation dans l'accompagnement de son fils. Il a pu le faire avec la bienveillance et la coopération active des professionnels et acteurs proches.

Le passage à l'expérimentation ouvre l'accès à une compréhension qui paraît, par après, évidente et légitime.

Cette expérimentation peut se faire de l'intérieur des structures. Elle fait naître un mouvement qui interpelle et intéresse.

Mais il nous faudra d'autres moyens de communication. A partir de son comité R&D (aspect 1 voir supra) et son comité C&S nous allons créer un premier noyau d'influence qui pourra s'adresser à un collectif parental et associatif local plus étendu.

Nous nous faut également créer des supports media, tant techniques que grand Public, telles que vidéos, animations et dessins, comtes.

Il y a donc du travail pour :

- consolider un réseau d'influence local encore naissant
- rechercher des partenaires associatifs sur le principe d'un collectif.
- publier des résultats de recherche et écrire un livre blanc en support de propositions pour de nouveaux textes de loi, publier le méta-processus d'organisation
- concevoir et faire réaliser des supports media
- communiquer vers les familles, les associations
- communiquer un peu plus tard vers les institutions et rechercher des soutiens politiques
- participer aux toutes premières expériences
- ouvrir des expérimentations pilotées sur Mulhouse et sa région, avec la contribution des associations parentales et des institutions locales.

### **Pérenniser par un modèle économique assurant le fonctionnement**

On aborde ici l'enjeu de la durée. Notre projet n'a pas de sens sur deux ans. Il est conçu pour la durée, selon le projet associatif d'une démarche d'innovation permanente sur le très long terme en mesure de sanctuariser le processus d'accompagnement universel.

Par ailleurs DEDICI entend offrir au Grand Public le service de sa technologie d'accompagnement gratuitement.

C'est pourquoi, dès le départ, le système d'information qui met en œuvre l'outil Grand Public est conçu en deux volets distincts et complémentaires.

Un premier volet humaniste, profondément rassurant en terme de sécurité, d'identité et d'intimité des personnes, véritable service public gratuit, éthique, protégé à terme par une fondation (voir statuts, article 2: But ) et fonctionnant en continuité de service 24h/24, 7 jours sur 7.

Il devrait pouvoir être, pour partie, finançable par des fonds d'états.

Un second volet économique, s'appuyant sur ce socle humaniste rassurant et très hautement protégé, qui permettra ainsi à toute structure, via des web services, d'utiliser notre technologie Open Source en tant que brique d'architecture avancée et pérenne pour des sujets tels que :

- L'identité unique des personnes physiques et morales
- L'identito-vigilance
- La gestion universelle des relations
- le secret partagé
- l'organisation universelle de la vigilance par intelligences collectives
- l'agenda universel des acteurs
- les flux de vigilance bienveillante et de pilotage
- l'évaluation des bénéfices produits à la personne



Ces modules prévus pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap peuvent servir un nombre infini d'applications qui seront laissées à l'imagination des partenaires selon leurs propres logiques de commercialisation.

Tous les établissements et institutions en charge de l'accompagnement de personnes sont potentiellement intéressées par notre technologie laquelle est nativement conçu "au centre et de façon transverse" pour relier tous les acteurs dans une logique d'interopérabilité, de coopération et de coordination autour de la personne.

Cette plate forme d'architecture et de liaison sera utilisable par abonnements aux services selon les ressources utilisées (volume et bande passante).

Cette ouverture permettra de nous générer un flux permanent de ressources qui nous permettront à la fois d'assurer le service (maintenance, hotline, serveurs à haute disponibilité, etc.) et les développements futurs.

Il y a donc du travail pour rechercher :

- Des accords d'usage de notre technologie.
- La mise en place, dans un premier temps, d'une micro structure d'assistance technique

## **2.3 En quoi ces actions répondent-elles aux 3 objectifs de l'appel à idées et à projets « La mécanique des idées » :**

Comme vous l'avez compris, notre projet a l'ambition d'initier et de concrétiser un modèle radicalement nouveau d'organisation autour de la personne handicapée et de ses proches.

Pour en comprendre la teneur sans exemple il faudrait ici présenter et développer le meta-processus d'organisation, un exercice voué à l'échec s'il s'adresse à un public non spécialiste de l'Organisation en environnement complexe.

En février 2018, le président de DEDICI a réussi une explication de 9 minutes, appréciée comme claire, pour obtenir l'adhésion finale d'une partie de ceux qui accompagnent son fils. Vous pouvez l'entendre depuis ce lien : [www.dedici.org/accompagner-autrement](http://www.dedici.org/accompagner-autrement)

Essayons tout de même de dire ceci en quelques mots:

- La personne handicapée et son environnement proche, aidés, reprennent l'initiative de l'organisation de la solidarité par la renégociation des règles actuelles de gouvernance et de pilotage.
- Un premier rôle, le défenseur ultime, défend l'autodétermination (dans les limites de la permissivité) de la personne et prend avec elle les décisions
- Un second rôle, celui qui s'occupe du cas, négocie les prises en charges et en contrôle les réalisations
- Les secrets sont partagés sous la maîtrise de la personne, de son défenseur ultime et de celui qui s'occupe du cas
- Les intervenants partagent les informations sous maîtrise déléguée de celui qui s'occupe du cas.
- Tous partagent et évaluent la situation, pour coopérer et se coordonner, et former ainsi intelligence collective et vigilance bienveillante sous orchestration de celui qui s'occupe du cas.

Notre projet propose donc une réponse radicalement nouvelle aux besoins des citoyens handicapés, non pas comme solution à leurs handicaps mais comme articulation radicalement nouvelle de la solidarité pour optimiser les situations dans lesquelles ils se trouvent.

Assisté par deux "anges gardiens", c'est le citoyen handicapé et son entourage qui reprennent l'orientation et la direction des opérations, à la guise de la personne en respectant son autodétermination et le périmètre de permissivité optimum qu'il lui est rattaché.

Découlent de cette organisation une reconnaissance (défenseur ultime) et un nouveau métier (celui qui s'occupe du cas).

Quelques uns parmi les aidants habituels mal identifiés, non respectés, et toujours placés au bas de l'échelle des intervenants pourront tenir le rôle de "Défenseur Ultime", premier "ange gardien", sous réserve d'une supervision qui dira comment ces acteurs là, de ce rôle là, sont choisis, et comment ils sont contrôlés, voire répudiés.

Ainsi la solidarité de proximité pourra-t-elle être renforcée et mieux agir en local, autour de la personne fragile, avec légitimité, reconnaissance et pouvoirs. Elle pourra s'intéresser aux laissés pour compte, aux ignorés. Un nouveau tissu de solidarité pourra naître d'une légitimité humaniste.

Bien naturellement ce rôle réinterrogera les attributions des représentants légaux, des tuteurs, les personnes de confiance, etc. Le législateur aura du travail.

Pour assurer la continuité et le contrôle, les associations humanistes pourront par exemple jouer le rôle de superviseur.

Cette organisation donnera naissance à un nouveau métier "celui qui s'occupe du cas", le second "ange gardien", aujourd'hui timidement abordé par les appellations "Gestionnaire de Cas", "Coordinateur de parcours" des expérimentations PIVETEAU/RAPT, et bien plus loin encore "assistant social".

Ce nouveau métier, assujéti à habilitation par exemple des MDPH pourra faire l'objet d'un titre reconnu, pour une profession libérale peut-être. On pense ici directement aux institutions et établissements locaux de la formation qui pourraient ouvrir des spécialités diplomates.

Une osmose nouvelle pourrait ainsi émerger entre citoyens dépendants, citoyens "anges gardiens" et professionnels du monde du sanitaire et du médico-social.

Cette osmose pourraient se faire par la compréhension des rôles du meta-processus que tout le monde partagerait, et le respecter les acteurs mandatés, supervisés, qui seraient amené à tenir ces rôles.

Tout ceci n'est pas un rêve.

Ce qui est dit là est absolument dans la veine des textes de loi et des expérimentations institutionnelles en cours.

Ce qui est dit là, tout à la fois, diffère et complète de ce qui avance aujourd'hui par le fait qu'aucun mouvement de concernés ne soit encore parti de l'esprit, du cœur, du ventre et des yeux des impliqués.

Par le handicap, moteur de l'acceptation des différences, notre projet permet donc au plus grand nombre de citoyens, d'associations, de décideurs de s'impliquer dans l'humanité locale, de favoriser de nouvelles solidarités de proximité, entre acteurs de toutes origines.

## 2.4 Calendrier du projet

Date de démarrage (mois, année)	Durée (en mois)	Actions
06/ 2018	18 mois	Réaliser la première partie de l'outil conforme à l'organisation nouvelle proposée
09/ 2018	12 mois	Communiquer, expérimenter et déployer dans le cadre de cette nouvelle organisation
01/ 2019	24 mois	Pérenniser par un modèle économique assurant le fonctionnement

## 2.5 Les bénéficiaires

Les bénéficiaires de ce projet sont les personnes handicapées et leurs entourages d'une part, mais aussi tous les professionnels et toutes institutions et associations qui interviennent dans l'accompagnement.

Ce projet intéresse également directement toutes les personnes qui nécessitent l'accompagnement d'une intelligence collective coopérante et coordonnée tels les jeunes enfants, les personnes âgées, vulnérables ou fragiles, et leurs entourages respectifs.

L'outil sera accessible gratuitement depuis internet.

Les personnes, si elles le peuvent, et tous les acteurs des deux rôles "anges gardiens" pourront organiser le secret partagé et la vigilance bienveillante à leur initiative, sans aucune obligation autre que la signature d'une charte Ethique d'utilisation.

Les établissements qui souhaiteraient synchroniser leurs systèmes d'information avec notre système, ou s'en servir comme brique d'architecture pour leurs systèmes d'information devront passer par une phase contractuelle et technique de service (conventions et interfaces, accès au serveur, bande passante et volume utilisés).

Sur la période d'expérimentation on peut espérer plus d'une vingtaine de cas, chacun d'entre eux étant accompagné par 4, 5 ou 6 acteurs accédant au secret partagé et aux outils d'évaluation et de vigilance bienveillante. Soit 100 personnes. Par la suite, les supports de formation et de communication étant diffusés on peut estimer entre 2 et 5 000 personnes en Sud Alsace utilisant le service d'ici 3 ans.

La co-construction du projet sera effective tout au long des tests et des expérimentations, avec toutes les remontées que les acteurs et utilisateurs du terrain produiront.

Nous pensons que l'adhésion et l'implication viendront par la parole d'un premier cercle de porteurs de parole qui s'adressera à un collectif d'associations parentales du monde du handicap local.

La communication vers les institutions et les professionnels viendra renforcer le mouvement. Les retours d'expérimentation déclencheront un mouvement d'envergure bien plus large.

Comme nous l'avons dit, le point le plus difficile sera non pas la technique (objet de l'essentiel de la demande financière), mais la communication sur la pertinence démontrée du projet. On reviendra sur ce point dans les ressources d'accompagnement du projet (voir infra). Les réseaux sociaux et d'influence crédibles joueront un rôle déterminant.

Le projet est ouvert à tous. Notre association recherche et invite à rejoindre et à se joindre à tous les contributeurs en mesure de dépasser l'indignation et la revendication pour apporter des propositions construites et recevables. Elle le propose sans obligation d'adhésion formelle à DEDICI, par simple

partage d'un intérêt commun.

## 2.6 Quels sont les moyens nécessaires à la réalisation du projet ?

### Moyens Humains

Pour être réalisé, le projet a besoin des compétences variées suivantes :

1. Etre impliqué dans le handicap, directement ou indirectement, ou bien alors être très fortement concerné pour être capable d'empathie à l'égard des personnes handicapées et de leurs entourages
2. Disposer d'une posture et d'un entregent dans le monde associatif militant
3. Disposer d'une connaissance du système institutionnel et politique de la solidarité dédiée au handicap.
4. Avoir des habiletés sociales de communication et des habiletés d'animation des réseaux d'influences
5. Disposer d'une maturité et d'une maîtrise des disciplines de l'organisation et des systèmes d'informations

Ces compétences sont organisées par les comités que nous avons déjà présentés (voir supra)

- Le comité R&D, *partie 1* : personnes aux compétences prioritaires 2, 1, 3, 4 ; *partie 2* : personnes aux compétences prioritaires 5, 1
- Le comité C&S, personnes aux compétences prioritaires 4, 2, 3, 1

Première liste de personnes

NOM, prénom	Membre	Statut	Compétences	A compléter
LEMOINE Jean-Luc	oui	bénévole	1, 3, 4, 5	2
LECHEKHAB Lahid	oui	bénévole	4, 5, (1)	3
VOLTZ Cédric	oui	bénévole	1, 5	3
CHARNAY Jacques	oui	bénévole	1, 3	
SCHALLER Francis	oui	bénévole	1, 2, 3, 4	
ESSLINGER	oui	bénévole	1, 3, 4	
FRANCK Paul		bénévole	1, 2, 3, 4	
MIGUET Jean-Pierre		bénévole	1, 2, 3, 4	
RUCH Jean		bénévole	1, 2, 3, 4	

Seconde liste de personnes proches, sollicitées pouvant rejoindre

NOM, prénom	Membre	Statut	Compétences
MOSER Serge		bénévole	1, 2, 3, 4
FRARE Prinio		bénévole	1, 2, 3, 4
THOMAS Richard		bénévole	1, 2, 3
BARTHE Bernard		bénévole	2, 3, 4, (5)
AIAT Frédérique		bénévole	1, 2, 3
DOPPLER Carine		bénévole	1, 2, 3

Besoin de recrutement

NOM, prénom	Membre	Statut	Compétences
X		bénévole	1, 2, 3, 4
X		bénévole	1, 2, 3, 4
Y		bénévole	3, 4

Y		bénévole	3, 4
---	--	----------	------

Toutes les compétences de type 5, nécessaires au développement et à la maintenance et pour les intégrations d'interfaces par la suite, seront sous-traitées.

Sur ce point nous discuterons en priorité avec des SSI qui emploieraient des autistes Asperger et des personnes handicapées.

Les compétences de type 4 pour l'animation de réseaux d'influences ou sociaux seront partiellement sous-traitées.

Partenaires locaux, existant ou pressentis

<i>NOM</i>	<i>Membre</i>	<i>Statut</i>	<i>Compétences</i>
CRM (Prototype)		Association	3
Adapei Papillons Blancs Alsace		Association	1, 2, 3, 4
Als Asperger		Association	1, 2, 3, 4
APAEI		Association	1, 2, 3, 4
Familles de St André		Association	1, 2, 3, 4
UDAPEI 68		Association	1, 2, 3, 4

## Moyens matériels

Les moyens matériels engagés pour le démarrage sont les suivants :

- Informatique standard des bénévoles
- Moyens de communication des bénévoles  
Véhicules personnels des bénévoles
- Salles de réunions, des endroits de restaurations et des domiciles de bénévoles
- Hébergement "cloud" du site DEDICI
- Hébergement "cloud" de la plateforme de service, en mode réduit

Les moyens matériels à mettre en place :

- Hébergement "cloud" de la plateforme de service, en mode professionnel hautement sécurisé et sauvegardé pour assurer progressivement la continuité de service, la haute disponibilité, les volumes et la bande passante.
- Des salles de réunions pour les Copils et les présentations.
- Des moyens de vidéo projection.

## Moyens méthodiques de communication

Nous aurons certainement besoin de moyens méthodiques pour les démarches participatives locales et le lobbying auprès des pouvoirs publics, des responsables d'institutions locales, régionales et nationales.

Nous aurons également besoin de monter et démontrer notre vision, notre posture et notre technologie aux agences en charges d'orienter les structures du sanitaire et du médico-social dans le bonnes pratiques. (ANAP, IGAS, ANESM, CNSA, CNIL, ANSI, etc.).

A ce titre, l'accord de financement de la Fondation de France et son suivi partenaire seront de sérieux atouts pour afficher un projet méritant d'être pour le moins observé et soutenu.

## 2.7 Aspects innovants du projet

L'innovation est au centre du projet et le porte tout entier, tant au niveau organisationnel qu'au niveau technique.

Au niveau organisationnel le projet propose et démontre un processus jamais encore évoqué, ni dans les rapports anciens, ni dans les rapports récents. Le dernier rapport PIVETAU, de 2014, a fait l'objet d'un plébiscite. Il se termine par 131 recommandations sans décrire aucun processus ni donc aucune organisation. Les retours d'expériences RAPT, en suite du rapport PIVETEAU, n'en décrivent pas non plus.

Il semblerait que nous soyons les seuls à oser faire table rase de l'existant pour dessiner un meta-processus radicalement nouveau éclairant des rôles et des pouvoirs légitimes demandés par les citoyens handicapés et leur entourage.

Cette approche simplifie et bouscule tout. Elle se re-appuie sur l'existant, considéré ici à sa place comme intervenant piloté, et non plus comme auparavant, gouverneur et pilote d'une coopération et d'une coordination impossibles.

Cette organisation nouvelle anticipe les tendances actuelles de réaffectation des moyens financiers de la solidarité, moyens non plus versés à des intermédiaires prenant le pouvoir mais versés directement aux intéressés pour qu'ils puissent choisir et peser sur les services rendus.

Le projet prévoit d'expliquer et de publier le meta-processus dès les premiers retours d'expérimentations,

L'innovation organisationnelle est exemplaire au sens qu'elle réussit enfin à préciser qui doit faire quoi (au sens des rôles et des acteurs), le citoyen handicapé restant au centre, gouverneur, pilote et acteur de sa vie.

L'innovation organisationnelle est exemplaire par le fait qu'elle est systémique et que le meta-processus qui la décrit s'applique à tous les cas d'accompagnement dès lors qu'une intelligence collective doit se mettre en œuvre autour d'une personne fragile de façon coopérante, coordonnées, pilotée et régulée.

Les modes de coopérations qu'il génère entre les acteurs d'horizons différents sont ainsi guidés par des principes organisationnels universels respectant le citoyen dans son autodétermination et ses périmètres de permissivité associés.

Au niveau technique le projet innove tout autant. Pour servir cette organisation radicalement nouvelle, il développe un système d'information inédit en mesure de servir sans contraintes les acteurs des deux rôles "anges gardiens" d'une part et tous les autres acteurs d'autre part, s'ils le souhaitent, en proposant des connecteurs de synchronisation ou de coopération pour créer un maillage transverse dont la clé est le secret partagé, l'évaluation et la vigilance bienveillante collectives.

Il n'existe à ce jour aucun système équivalent dans sa conception. Véritable brique d'architecture de système d'information interopérable en mode Open Source, il supporte l'analyse de tout spécialiste et intéressera sûrement les structures associatives et les établissements ne disposant pas encore de cette démarche là ou n'étant pas en mesure ni de la porter, ni de la financer. On rappelle à cette occasion que cette conception est le fruit de plus de 5 000 jours de recherche et de développement, d'abord organisationnelle puis technique, portées par trois ingénieurs diplômés, confirmés ou senior.

Sur le marché existent des solutions apparemment équivalentes, telles que les cahiers de liaison électroniques ou les dossiers usagers. Notre système se différencie par le fait qu'il est spécifiquement pensé pour servir une organisation encore non décrite.

Les outils du marché partent de visions institutionnelles, ou d'applications classiques non structurées pour être nativement la brique d'architecture centrale de l'accompagnement universel.

Pour ce qui sera visible du Grand Public notre système offrira à terme (sur 5 ans)

- Secret partagé (social, médical, médico social, professionnel, )
- Les cahiers de liaison électronique, avec tous les critères de sécurité et de continuité de service
- Les carnets d'adresses et le gestionnaire des relations
- L'évaluation et indicateur de situation
- La vigilance bienveillante
- L'agenda universel d'accompagnement
- L'administration de l'organisation d'accompagnement, selon le met processus

Pour les responsables d'architectures intégrées et transverses, notre système offrira à terme (5 ans)

- Les répertoires transverses des personnes et des structures
- L'identifiant unique et Identito-Vigilance sur attributs spécifiques à chaque espace de confiance
- Les espaces de confiance chiffrés
- Le vocabulaire commun et les attributs par espaces de confiance
- Toutes les interfaces d'interopérabilité en web services

Ces éléments, accessibles en web services, interpellent tout lecteur spécialiste en architecture de haut niveau.

Pour assurer un service commun transverse de premier ordre, garantir une utilité publique pérenne et démontrer la sécurité absolue, les briques clés du système d'information ainsi créée seront, comme nous l'avons déjà dit, Open Source. Le système sera auditable par l'ANSI (Agence Nationale de la Sécurité Informatique).

## 2.8 Valorisation du projet

Nous attendons d'être visibles par expérimentations et démonstrations avant de lancer véritablement la valorisation du projet.

Nous entendons ici préciser que la valorisation du projet sera **sa valeur d'usage** et non sa valeur financière, avec sur ce dernier aspect un seul objectif: générer suffisamment de moyens pour pourvoir sanctuariser notre démarche, offrir un service Grand Public gratuit et poursuivre sans relâche ses améliorations.

La valorisation financière pourra librement se déployer par des logiques économiques partenaires qui auront tout loisir de s'appuyer sur la dimension d'utilité publique de notre plate-forme et sa sécurité absolue pour offrir des services annexes indépendants (web services).

Actuellement DEDICI communique via son site internet [www.dedici.org](http://www.dedici.org). Aucun média n'est informé de son existence à ce jour.

Nous sommes ouverts à toutes sortes de coopérations de l'économie solidaire, toutes sortes de mutualisations.

Conformément à notre projet associatif, DEDICI doit devenir à terme une Fondation en mesure de sanctuariser le meta-processus, l'organisation qui en découle et les outils associés.

## 2.9 Informations complémentaires que vous souhaitez apporter sur le projet

Ce que nous vous présentons ici est un projet "1ère phase" s'appuyant sur d'importants travaux antérieurs.

Nous attendons sa concrétisation pour accélérer, dans les années 3, 4 et 5, avec sans doute l'appui des pouvoirs publics, et/ou des associations, et/ou de gros sponsors intéressés par notre utilité, notre vision et notre technologie.

Les premiers fonds permettront de lancer les expérimentations en contexte local ouvert avec des fonctionnalités de base.

Sans personnel (voir statuts et règlement intérieur), notre association devra s'appuyer sur une équipe extérieure de tierce maintenance évolutive significative à 5 ans. On peut estimer cette équipe à 5 à 7 personnes en fin d'année 5. Nous rappelons que nous privilégierons l'emploi d'autistes Asperger et de personnes handicapées.

Selon notre modèle économique, nous devrions donc réussir à financer l'exploitation et l'investissement ultérieur de cette création et la pérenniser.



### 3. Budget prévisionnel du projet

#### Tableau de financement du projet (en euros)

Si votre projet couvre plusieurs années, répartir les dépenses et les financements par année. Si possible, merci de joindre le fichier excel (à télécharger sur le site de l'appel à projets), et copier-coller l'image dans ce document. Si vous ne disposez pas de excel, ou que vous ne pouvez-vous en servir, merci de compléter le tableau ci-après. Ne pas mettre les centimes.

Vous pouvez indiquer le type d'unité (par ex. « mois » pour des personnels affectés au projet), le nombre nécessaire pour réaliser le projet, leur coût unitaire (par ex. salaire brut + charges patronales mensuel), ou bien renseigner la colonne « coût total ».

Classe compta.	Dépenses (à détailler : ne pas hésiter à insérer des lignes)	Type d'unité	Nombre unités	Coût unitaire TTC	Coût total (Toutes années) TTC	2017/2018	2018/2019
60	Achats (matières et fournitures)				1 500	500	1 000
61	Services extérieurs (locations, assurances, documentations...)	heures	1 760	60	105 000	50 000	50 000 5 000
62	Autres services extérieurs (honoraires, missions et réceptions...)				3 500	1 500	2 000
64	Ressources humaines dédiées au projet (salaires et charges, à détailler par fonction)	bénévoles					
	Autres coûts (à préciser)						
2	Equipements nécessaires pour le projet (investissements à lister)						
	Frais administratifs (somme forfaitaire intégrant la quote-part des frais de gestion de l'organisme affectée à ce projet)				240	120	120
	<b>TOTAL des dépenses du projet</b>				<b>110 240</b>	<b>52 120</b>	<b>58 120</b>
	<b>Plan de financement</b>	<b>Acquis</b>	<b>Demandé (ou à solliciter)</b>	<b>% du total</b>	<b>Montant (Toutes années)</b>	<b>2017/2018</b>	<b>2018/2019</b>
	<b>Subvention demandée à la Fondation de France</b> (pour toutes les années du projet)		<b>X</b>		100 000	50 000	50 000
	<b>Autofinancement</b> (fonds propres apportés par le porteur du projet, participation des usagers, ventes de biens ou services – à préciser)	<b>500 000</b> Apport en industrie			14 400	2 400	12 000
	Autre financeur (préciser le bailleur et le dispositif, et cocher acquis ou demandé)	X	X		550	300	250
	Autre financeur (préciser le bailleur et le dispositif, et cocher acquis ou demandé)	Voir note ci après					
	Autres (à préciser)						
	<b>TOTAL des ressources pour le projet</b>			<b>100 %</b>	<b>114 950</b>	<b>52 700</b>	<b>62 250</b>

#### Appréciation des contributions en nature

Précisez, le cas échéant, les différents postes et, si possible, leur chiffrage en valeur monétaire (précisez le mode de calcul dans les commentaires plus bas)

Bénévolat (nombre d'heures sur l'année) :	3 000 h	Valorisation monétaire : (base horaire : approximativement le SMIC)	30 000 €
Dons en nature: Apport initial	Apport initial de + 5 000 j de recherche, et un prototype opérationnel. Valeur forfaitaire, pour mémoire.		+ 500 000 €

## **Commentaires éventuels sur le budget prévisionnel du projet**

---

Les chiffres sont TTC, notre association ne récupère pas la tva.

Le terme "apport en industrie" du plan de financement essaie de donner une valeur au savoir organisationnel et technique que nous apportons au projet. Ce savoir est accumulé par 3 ingénieurs (5 000 jours). Il est renforcé par un prototype, c'est à dire une maquette opérationnelle qui permet de lancer la partie technique adaptée à l'organisation cible dans les meilleures conditions. Ce terme "apport en industrie" est introduit pour mémoire et ne fait l'objet d'aucune revendication particulière.

Pour l'heure, le premier sponsor sollicité est la Fondation de France. Mais le contenu de ce dossier sera transmis à d'autres financeurs et sponsors pour voir dans quelle mesure nous pourrions donner plus de sécurité et plus de force à notre projet. Nous pensons aux fondations humanistes des banques et assurances, au financement associatif (crowdfunding), aux sponsors et mécènes privés, au mécénat de compétences avec nos partenaires techniques.

Noms pressentis

MACIF (Fondation Macif)  
CAISSE d'EPARGNE (Fondation Solidarité Rhénane)  
CA  
CREDIT MUTUEL

## 4. Evaluation du projet

Tableau d'évaluation

Remplissez le tableau ci-dessous en reprenant les objectifs indiqués en 2.1 « Objectifs du projet », et les actions indiquées en 2.2 « Actions à mettre en œuvre ».

Objectifs initiaux *	Actions **	Résultats attendus ***	Indicateurs ****	Outils *****
Réaliser la première partie de l'outil conforme à l'organisation nouvelle proposée	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ reformatage de la conception</li> <li>✓ supervision du développement</li> <li>✓ développement</li> <li>✓ test</li> <li>✓ mise en production</li> <li>✓ création de support de formation</li> <li>✓ création de supports d'intégration</li> </ul>	<b>Mise en production de l'outil Intelligences Collectives</b>	<b>Cahier de recette</b>	<b>Outil Intelligence Collective Supports de formations</b>
Communiquer, expérimenter et déployer dans le cadre de cette nouvelle organisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ consolider un réseau d'influence local encore naissant</li> <li>✓ rechercher des partenaires associatifs sur le principe d'un collectif.</li> <li>✓ publier des résultats de recherche et écrire un livre blanc en support de propositions pour de nouveaux textes de loi, publier le méta-processus d'organisation</li> <li>✓ concevoir et faire réaliser des supports media</li> <li>✓ communiquer vers les familles, les associations</li> </ul>	<b>Notoriété, influence Expériences</b>	<b>Nombre de contacts Nombre d'expérimentations</b>	<b>Web Gestion des relations contacts Outil d'intelligence collective</b>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ communiquer un peu plus tard vers les institutions et rechercher des soutiens politiques</li> <li>✓ participer aux toutes premières expériences</li> <li>✓ ouvrir des expérimentations pilotées sur Mulhouse et sa région, avec la contribution des associations parentales et des institutions locales.</li> </ul>			
Pérenniser par un modèle économique assurant le fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Signature d'accords d'usage de notre technologie.</li> <li>✓ La mise en place, d'une micro structure d'assistance technique</li> </ul>	<b>Rentrée de ressources</b>	<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>Comptabilité</b>

\* Objectifs prévus initialement

\*\* Actions mises en œuvre

\*\*\* Impacts sur les comportements et/ou pratiques

\*\*\*\* Éléments quantitatifs ou qualitatifs qui permettront de juger, en fin de projet, si les objectifs sont approchés ou atteints.

\*\*\*\*\* Moyens de collecte des informations utilisés pour chaque indicateur (exemples : liste de présence, cahier de transmission, questionnaires, interviews, ...).

*A quelle période sera-t-il pertinent d'évaluer l'impact de votre action (par impact, nous entendons l'utilité d'une action, son effet sur le public visé) ?*

---

**FIN DU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION**

*(Les deux pages suivantes sont réservées à la Fondation de France)*

## Partie réservée à la Fondation de France

(à remplir par l'instructeur)

### Indicateurs du projet

Pour dresser la cartographie des aides de la Fondation de France, chaque projet est qualifié par l'instructeur à l'aide de 4 indicateurs : merci de **ne conserver qu'une occurrence par ligne** (supprimer les choix qui ne correspondent pas au projet).

Zone géographique couverte :	France DOM TOM, Europe, International Hors Europe
Thématique	Agriculture, Connaissance et rayonnement tiers secteur, Culture, Droits de l'homme, Enseignement (primaire et secondaire), Environnement, Problèmes sociaux, Santé, Sciences et enseignement supérieur
Population visée	Enfants : < 12 ans, Jeunes : 13-25 ans, Adultes : 26-65 ans, Personnes âgées : > 65 ans, Tous publics
Nature du projet	Accueil-accompagnement des personnes, Création-spectacle vivant-diffusion d'œuvres, Emploi-activité productive, Entretien et restauration du patrimoine, Formation-éducation, Loisirs-sport-tourisme, Logement-hébergement, Outils d'information et prévention, Recherche et études, Soins.

### Synthèse de l'instructeur

#### 1. Commentaires sur l'organisme :

Activités générales et gouvernance :

Éléments financiers (indicateurs, compte de résultat, bilan et autres commentaires) cf. Guide de l'instructeur.

Principales forces et faiblesses de l'organisme :

Faiblesses de l'organisme	Forces de l'organisme

Quelles menaces ou opportunités externes à l'organisme peuvent avoir des conséquences sur son activité ?

Menaces	Opportunités

#### 2. Commentaires sur le projet :

1/ Reformulation synthétique du projet :

2/ Pertinence du projet au regard du contexte et des besoins :

3/ Appréciation du projet au regard des critères de sélection de l'appel à projets :

4/ Cohérence des actions et des moyens mobilisés au regard des objectifs du projet et du public visé :

5/ Des bénéficiaires sont-ils impliqués dans le projet ? Si oui, combien et de quelle façon ?

6/ Des partenariats locaux existent-ils déjà ou sont-ils envisagés ?

7/ Dimension innovante du projet :

8/ Eléments financiers (indicateurs budgétaires et commentaires, cf. Guide de l'instructeur) :

*Si au cours ou à la suite de l'instruction, le porteur de projet a fait évoluer son budget, copier ici le tableau modifié.*

9/ L'évaluation de l'impact de l'action est-elle réellement intégrée à la démarche mise en œuvre ?

*Si au cours ou à la suite de l'instruction, le porteur de projet a fait évoluer son tableau, copier ici le tableau modifié.*

10/ Commentaires sur les modalités et l'impact éventuel de l'instruction.

*Si à la suite de l'instruction, le porteur de projet a fait évoluer son calendrier, copier ici le nouveau calendrier.*

11/ Autres remarques :

#### Principales forces et faiblesses du projet

Faiblesses du projet	Forces du projet

#### Synthèse de l'analyse du projet au regard des critères généraux et spécifiques

Critères	Appréciation*			Commentaires
	+++	+	-	
Inscription dans le territoire local				
Utilité et adéquation (pertinence)				
Viabilité				

Durabilité				
Transversalité				
Mixité des publics				
Le projet permet-il d'initier de nouveaux modes de réponse aux besoins des habitants ?				
Le projet permet-il au plus grand nombre (habitants, associations, décideurs, ...) de s'impliquer dans la vie locale ?				
Le projet favorise-t-il de nouvelles solidarités entre habitants, entre types d'acteurs, entre territoires ?				
Le projet créé-t-il (ou accroît-il) une dynamique locale ?				
Le projet est-il original et innovant :				
Dans la nature des actions proposées ?				
Dans les modes de coopération qu'il génère entre des acteurs de secteurs et d'horizons différents ?				
Dans les publics auxquels il s'adresse ?				

*\*Pour chaque critère, cochez la colonne correspondant au niveau d'appréciation*

### **Rôle et implication des « habitants »**

A l'initiative du projet				
Lors de la conception du projet				
Pendant le déroulement				
Dans les phases d'évaluation				

### **3. Proposition de l'instructeur au comité :**

*Appréciation globale de l'instructeur :*

*Quel impact aura la décision de la Fondation de France sur la réalisation du projet ?*

*Montant proposé pour le projet : euros*

*Le cas échéant, affectation de la subvention :*

*Affectation :*

#### **Décision du comité d'attribution**

Montant proposé pour le projet :		€
Affectation :		
Commentaires		
Conditions :		
Versements proposés :	ou en % du total	ou en montant (en euros)
1 <sup>ère</sup> tranche :		
2 <sup>ème</sup> tranche :		
Solde :		